

À RAS 2 MARAIS

Regards sur 2 sites Natura 2000 littoraux :
Marais de Brouage et du nord d'Oléron
Marais de la Seudre et du sud Oléron



Rainette-méridionale © CPIE Marennes Oléron

NUMERO 17

Édito

Les sites Natura 2000 que sont les marais de Brouage, de la Seudre et d'Oléron sont des milieux exceptionnels en matière de biodiversité et de paysages. De plus en plus fragilisés par les pressions humaines liées à l'urbanisation et au tourisme notamment, ils subissent aussi les effets du changement climatique : érosion, submersions marines, manque ou trop-plein d'eau...

Ils sont pourtant le support d'activités économiques comme l'ostréiculture, le pastoralisme, le tourisme doux ; ils contribuent à l'attractivité de notre territoire et offrent un cadre de vie de qualité pour de nombreux habitants. Ils sont aussi constitutifs de notre culture et de notre identité.

C'est pourquoi il nous faut les préserver. Cela veut dire que nous devons être à l'écoute de notre environnement, nous adapter à lui comme l'Homme a dû et su le faire au fil des siècles, en refusant les visions à court terme pour ne pas hypothéquer ce riche patrimoine transmis de génération en génération.

Nombre d'acteurs et d'élus locaux l'ont compris et prennent la question à bras-le-corps dans le cadre de la démarche Grand Site de France sur le marais de Brouage, avec le projet de préservation et de valorisation des marais de la Seudre, ou encore la création d'un Parc naturel régional sur les marais du littoral charentais.

Ces projets doivent nous permettre de concilier les activités humaines avec la préservation et la gestion de notre patrimoine naturel et culturel, véritable bien commun.

Patrice Brouhard

Président de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes



La double vie des amphibiens de nos marais

Les marais de Charente-Maritime abritent une importante diversité d'amphibiens avec une douzaine d'espèces recensées. Cette diversité est particulièrement observée dans les marais de la Seudre et d'Oléron, ce qui en fait des sites précieux pour leur conservation.

Le terme « amphibien » vient du grec amphi (double) et bios (vie) qui évoquent un cycle de vie en deux phases. La première se déroule en milieu aquatique : le têtard s'y développe et s'y métamorphose. Après des modifications physiologiques et physiques, les jeunes adultes entament une deuxième phase qui est quant à elle terrestre. Par la suite, les adultes reviennent dans les milieux aquatiques, notamment pour la période de reproduction.

Les amphibiens sont poïkilothermes : leur température corporelle varie avec celle du milieu. Cela les rend dépendants des températures de leur environnement qui influent sur leurs fonctions vitales. C'est pourquoi ils passent l'hiver enterrés dans le sol, enfouis sous des feuilles, abrités sous un rocher... où ils entrent en vie ralentie, à l'abri du gel.

Les espèces les plus précoces débutent la période de reproduction à la fin de l'hiver, au cours duquel les premiers mâles chanteurs peuvent être entendus, annonçant le début des accouplements.

Les espèces de nos marais

Parmi les amphibiens, on trouve plusieurs familles, dont les Anoures et les Urodèles. Les premiers rassemblent l'ensemble des espèces de grenouilles, de crapauds et de rainettes et ne possèdent pas de queue, contrairement aux deuxièmes qui regroupent les tritons et les salamandres et en possèdent une.

Voici quelques espèces qui peuplent nos marais :

- le **Pélobate cultripède**, espèce exigeante en termes d'habitats, qui fréquente plutôt les dépressions près des dunes sableuses où il se nourrit de puces de mer (la Talitre),
- les **Grenouilles vertes**, groupe rassemblant plusieurs espèces peu exigeantes et présentes dans une grande partie des habitats



Grenouille verte ©DR

aquatiques du territoire à l'exception des plus salés ; à ne pas confondre avec la **Rainette méridionale** qui a de petites ventouses au bout des doigts lui permettant de grimper sur la végétation,

- le **Triton marbré**, grand triton qui privilégie les mares et les boisements inondables pour se reproduire ; à ne pas confondre avec la **Salamandre tachetée**, espèce forestière principalement terrestre n'allant à l'eau que pour déposer ses larves. Cette dernière est aussi l'une des rares espèces d'amphibiens à mettre bas des larves déjà formées – on parle d'espèce ovovivipare –, la plupart des autres pondant des œufs.

En France, tous les amphibiens sont protégés. La loi proscrit entre autres de les détruire, de les déplacer ou encore d'altérer leurs habitats.

Les amphibiens, indicateurs du changement climatique

On parle d'espèces bio-indicatrices, car elles permettent de définir l'état d'un écosystème. Très sensibles aux modifications du milieu du fait de leur peau perméable, les amphibiens contribuent par exemple à détecter les effets précoces du changement climatique et des pollutions.

Après la tempête Xynthia en 2010, de nombreuses populations d'amphibiens ont disparu avec la salinisation des eaux. Une étude de 2023 a toutefois montré une recolonisation des marais de la Seudre et d'Oléron (Thirion & al.), témoignant de la résilience de ces espèces. Mais qu'en sera-t-il si de nouveaux événements climatiques extrêmes se répètent sur des temps plus courts ?

Pour les amphibiens, la présence d'eau et de zones humides est vitale. Suivant le marais, ils utilisent différents milieux de vie pour trouver de l'eau douce à légèrement salée : les mares « abreuvoirs » (très convoitées en marais salés), les fossés d'eau douce, les mares de tonnes avec végétation aquatique notamment. Ces points d'eau sont nécessaires à leur reproduction, et ce d'autant plus aujourd'hui avec des épisodes de sécheresses de plus en plus récurrents. Alors conservez ces zones en eau et favorisez la présence des amphibiens en laissant la végétation aquatique se développer. En retour, ceux-ci vous protégeront des moustiques qu'ils apprécient particulièrement.



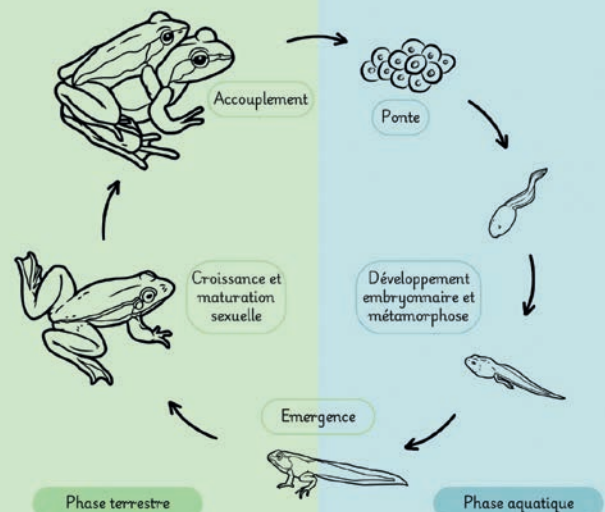
Pélobate cultripède



Triton marbré



Salamandre tachetée



Des carrières s'engagent pour la biodiversité

Plusieurs carrières se trouvent au cœur ou à proximité immédiate de sites Natura 2000 comme les marais de Brouage et de la Seudre, et les Landes de Cadeuil. L'exploitation du sol, pour l'extraction de granulats, y a un impact direct sur la biodiversité avec une modification profonde du milieu et des écosystèmes.

C'est pourquoi Carrières & Matériaux Grand-Ouest (CMGO), société exploitant la carrière située sur la commune de Saint-Sornin, s'est engagée

depuis 2020 dans des actions de compensation.

Elle soutient ainsi l'étiage du marais de Brouage en utilisant une partie

de la carrière comme bassin permettant d'alimenter le marais en eau (500 000 m³) en fonction des besoins des gestionnaires, ce qui profite à la biodiversité et à l'élevage.

Des analyses régulières de la qualité de l'eau et des suivis biologiques menés avec le service Natura 2000 et la LPO, notamment sur les populations d'amphibiens particulièrement sensibles, montrent que ces rejets n'ont pas d'impacts négatifs sur la qualité du milieu.

L'entreprise étudie aussi la possibilité de réaliser des aménagements favorables à la biodiversité, anticipant ainsi son obligation de réaménager le site après exploitation.

Ainsi, les carrières sont une des rares activités industrielles à présenter un potentiel écologique. Elles sont une preuve que des compromis entre industrie et biodiversité sont parfois possibles.



Carrière st sornin eDR

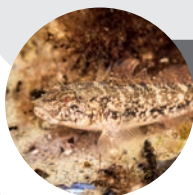
Natura 2000 en action

information

La CdC du Bassin de Marennes qui anime les sites Natura 2000 des marais de Brouage, de la Seudre, d'Oléron et de la Carrière de l'Enfer, anime désormais aussi celui des Landes de Cadeuil. Situées sur le plateau qui domine à l'est le marais de Brouage, ces landes alimentent ce dernier en eau et ont un fonctionnement écologique lié aux autres sites Natura 2000. Les chauves-souris qui gîtent dans la Carrière de l'Enfer vont par exemple se nourrir dans les marais et landes adjacentes.

suivi

Afin d'améliorer les connaissances sur les poissons qui constituent, en marais, un maillon essentiel de la chaîne alimentaire pour les oiseaux, la Loutre et le Vison d'Europe, une étude a été menée par CAPENA entre 2021 et 2023. Elle a permis de mettre en évidence que les chenaux des marais de la Seudre et de l'île d'Oléron sont des zones nourricières indispensables pour la croissance de nombreuses espèces de poissons et de crustacés, et sont donc à préserver.



Gobie tacheté © DR

projet

La CdC du Bassin de Marennes, la CdA Rochefort Océan et la CdA Royan Atlantique se sont engagées dans la création d'un Parc Naturel Régional sur les marais du littoral charentais. L'objectif est de fédérer l'ensemble des collectivités et des acteurs du territoire dans un projet de développement autour d'enjeux communs, parmi lesquels la préservation des richesses écologiques, paysagères et patrimoniales, et la valorisation d'activités économiques durables.

Communauté de Communes du Bassin de Marennes
24, rue Dubois Meynardie - CS 50028 - 17320 Marennes-Hiers-Brouage
Cette lettre d'information est publiée avec la participation financière de :



Directeur de la publication : Patrice Brouhard

Rédaction : Maureen Baudier, Aurore Gayout, Olivier Thimonier

Conception graphique : Agence DOSCOCO®

Mise en page : Marennes Impression

Impression : Imprimerie Gatignol

Édition : Octobre 2024